

La place des femmes dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture

7 novembre 2017

Une étude commandée par FranceAgriMer fait le point sur la place des femmes dans la pêche et l'aquaculture. Alors que la pénibilité du travail sur les bateaux et dans les élevages entraîne des difficultés chroniques de recrutement, et qu'une réflexion sur l'attractivité des métiers est à l'ordre du jour, l'égalité femmes-hommes ne semble pas être une priorité pour le secteur. « Les *a priori* sur la répartition « naturelle » des tâches » sont encore forts. Ainsi, les femmes représentent un tiers des effectifs, mais seulement 1,4 % pour la pêche embarquée. Toutefois, les mentalités évoluent et « les outils réglementaires permettant la prise en compte des enjeux d'égalité professionnelle » (conventions collectives de branche, bilans sociaux, statut de conjoint collaborateur, formation maritime, etc.), encore « mal connus et peu utilisés », pourraient servir de leviers à l'avenir.

Source : [FranceAgriMer](#)